

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 25 novembre 2021
Convocation faite
Le 10 novembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 17 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Gérard DELATTE), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Eric VISCARDY (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M^{me} Dominique FLORES), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS, MM. Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à M^{me} Sandrine GUMEZ), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angeline COURTOIS).

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET :

2021-11-210 Prise en charge des loyers communaux de l'Association pour la Valorisation de l'Emploi et des Compétences (A.V.E.C.)

L'association A.V.E.C. assure, depuis 2015, pour le compte de notre Communauté, la compétence communautaire relative à la mise en place d'actions d'aide au retour à l'emploi. En outre, l'A.V.E.C porte notamment les postes de Référent de Parcours Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (P.D.I.) du Conseil Départemental.

Afin d'assurer un service de proximité dans ces missions, A.V.E.C. occupe des bureaux sur le territoire communautaire : 2 bureaux à GIVET, 1 bureau à VIREUX et le dernier à FUMAY.

Le coût total de ces bureaux est de 12 250 € par an (le deuxième bureau de GIVET est facturé 50 % moins cher).

Considérant le courrier du Président de l'association demandant une subvention d'un montant égal au coût de ces loyers,

Considérant que cette association rembourse les échéances des avances de Trésorerie que nous lui avons consenties et ce, dans le respect des délais conventionnés,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission de l'Action Économique, du 17 novembre 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de verser une subvention de 12 250 € à l'association A.V.E.C. permettant le recouvrement complet des loyers des bureaux occupés,

- * **autorise** le Président à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.